

Toit du Var



Randonnée sportive pour accéder au point culminant du Var (le mont Lachens à 1 714 m d'altitude) et découvrir différentes facettes de la haute Provence avec un panorama exceptionnel. À réaliser en dehors de la période hivernale.



Table d'orientation avec vision à perte de vue sur les collines environnantes (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

**Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE
VERDON AGGLOMERATION**

Commune(s) : La Bastide - La Roque-Esclapon

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Eglise Sainte-Madeleine à La Bastide

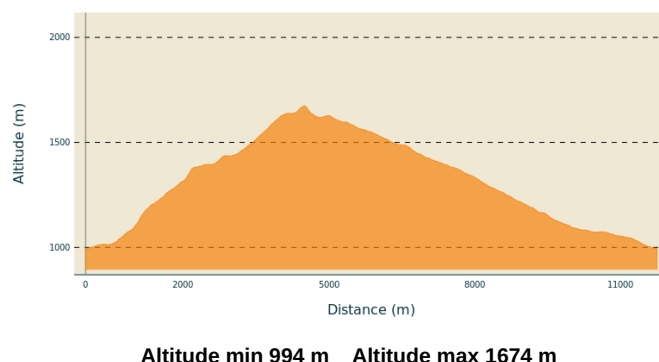
Arrivée : Eglise Sainte-Madeleine à La Bastide

Parking conseillé : 43°44'3.02"N 6°37'27.25"E

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 11.7 km - Durée : 4 h

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 697 m



DESCRIPTIF

Couleur balisage : bleu

Au départ de l'église Sainte-Madeleine à La Bastide, montez par la route goudronnée en suivant le GR 49. Continuez sur le GR 49 à gauche au niveau du poteau-flèche « Fouan du Bouis » pour prendre un petit sentier balisé dans le sous-bois en direction du sommet de Lachens. Profitez de la vue sur la montagne du Brouis et le village de Bargème, plus haut village varois (1 097 m d'altitude).

Faites une halte à proximité du rocher de Sainte-Madeleine où on devine encore des ruines d'un habitat médiéval, puis continuez votre montée sous les pins jusqu'au croisement de la piste forestière. Ces ruines inaccessibles furent un castrum construit au XI^e siècle. Le château et la chapelle se trouvaient au sommet. L'ancien village de La Bastide entourait le rocher.

Au croisement avec la piste forestière de la Madeleine, prenez à gauche par la piste longeant le flanc de montagne. À 500 m environ, quittez la piste pour progresser sur un sentier à droite. Vous arrivez sur la route qui monte au sommet du Lachens. Empruntez-la sur environ 250 m en admirant la vue superbe sur les Préalpes de Castellane, les monts toulonnais et la Sainte-Baume.

Après la citerne dans le virage, prenez un petit sentier sur la gauche qui coupe la route quelques dizaines de mètres plus haut, puis montez par les crêtes jusqu'au relais téléphonique. L'itinéraire chemine en lisière de forêt à travers des pelouses alpines pâturées par les moutons.

Au sommet, une table d'orientation est mise à votre disposition par le Département du Var. Profitez du panorama sur les Alpes et sur les sommets du Parc national du Mercantour.

Redescendez vers le parking en contrebas et prenez la piste Lachens-sud qui descend en flanc sud. Elle est bordée d'avoine toujours verte, puis s'enfonce sous une pinède.

Au poteau-flèche « Lachens d'Esclapon », quittez la piste et le GR 49 pour prendre le sentier balisé en bleu clair à droite. Arrivé de nouveau sur la piste, poursuivez à droite en direction du lieu-dit « Bas Varuins » pendant 1,5 km. Vous regagnez la route goudronnée au niveau du poteau-flèche « Font Galette ».

Prenez la direction de La Bastide pendant 1,9 km. Le sentier emprunte d'abord la route pendant quelques centaines de mètres, puis à droite une piste sous une pinède. Au poteau-flèche « Les Faïsses » tournez de nouveau à droite, vous n'êtes plus qu'à 500 m de La Bastide. Regagnez votre lieu de stationnement.

ACCÈS ROUTIER

De Nice

Rejoindre A8 en direction de Marseille/Cannes/Antibes

Prendre la sortie 42 vers Grasse/Mougins/Mouans-Sartoux

Prendre la D6185 direction Grasse puis la D6085 Direction Seranon par St Vallier de Thiey

Poursuivre par la D21 jusqu' à destination

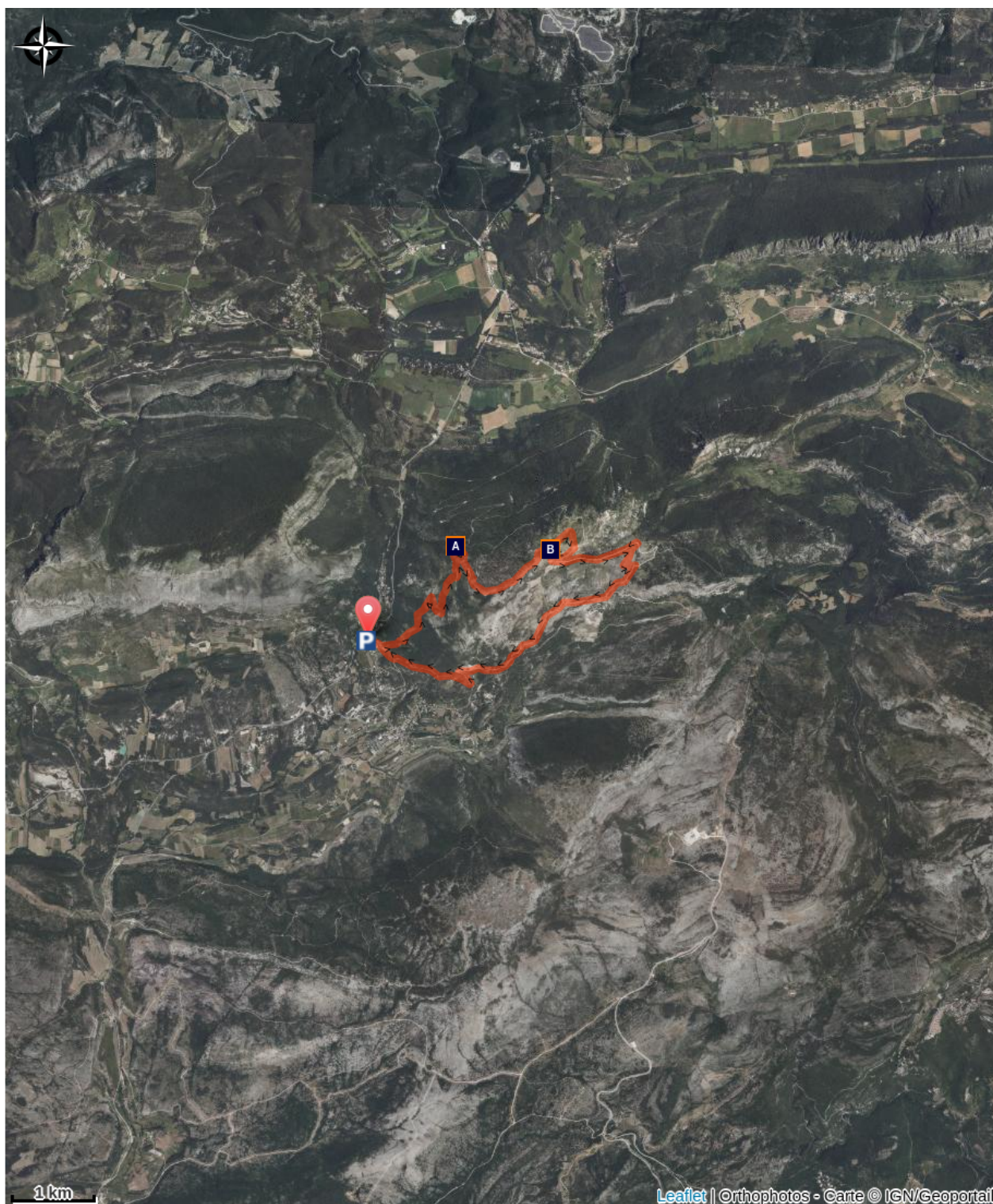
De Marseille

Rejoindre A55 et A8 direction Nice

Sortie 36 St-Tropez, quittez l'A8 puis prendre D155 et D54

Poursuivre sur la D955 jusqu'à Comps sur Artuby et continuez sur la D21 jusqu'à votre destination

CARTE



À DÉCOUVRIR



Vautour fauve (A)



Le Lachens (B)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

